

# Le futur musée des beaux-arts attend un feu vert du parlement

**PROJET** • *Les députés devront dire s'ils confirment leur choix fait en 2002. La commission des finances ne suffit pas, estime le Château.*

## JÉRÔME CACHIN

Le projet de nouveau musée cantonal des beaux-arts, le Conseil d'Etat y tient toujours. Dans un communiqué hier, le gouvernement a annoncé qu'il présenterait d'ici la mi-août une demande pour le second crédit d'étude, cinq ans après le premier. Alors qu'il avait prévu de ne soumettre la demande qu'à la commission des finances, le Conseil d'Etat a changé d'avis: c'est le Grand Conseil dans son ensemble qui devra se prononcer.

## Cinq ans plus tard

«Nous avons fait une pesée d'intérêt entre l'idée de la rapidité que permet le passage à la commission des finances et le fait de donner à nouveau au Grand conseil la possibilité de participer au projet comme en 2002», explique la ministre de la Culture Anne-Catherine Lyon.

En 2002, le parlement cantonal votait 500 000 francs pour études préliminaires, ratifiant au passage le choix du site de Bellerive. La même somme étant rassemblée par les mécènes. Depuis, le jury du concours d'architecture a choisi le projet Ying-Yang (2005), puis le Plan d'affectation cantonal a été déposé pour rendre la parcelle de Bellerive constructible (février 2007), mais aucune des étapes du projet n'avait eu à passer par la case parlementaire.

C'est au début de l'année 2007 que le Conseil d'Etat avait prévu de soumettre la demande de crédit, et aux seuls commissaires aux finances. Ce retard avait alimenté la grogne des partenaires privés, certains se demandant si l'Etat voulait vraiment aller de l'avant dans ce projet fondé sur une parité entre financements publics et

privés. Car, à lire le calendrier fixé en 2002, c'est un retard total de trois ans qui a déjà été pris. Après le refus populaire de hausses d'impôts en 2005, le projet avait notamment été gelé pour 18 mois.

## «Galop final»

Anne-Catherine Lyon ne se départit pas de son assurance: «On enclenche le galop final!» Les quelque 2 millions prévus sont destinés à «l'affinement du projet Ying-Yang». A la rentrée, le Grand Conseil élu en mars ne devra se prononcer que sur une somme de 340 000 francs. La Fondation Leenards, la Loterie romande, le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise et d'autres partenaires privés devront réunir de leurs côtés 1,7 million. Indexés à l'année 2010, les coûts de construction de Ying-Yang devraient s'élever à 66 millions. L'Etat dépenserait 28 millions, Lausanne 5 et les partenaires privés 33 millions.

## Répartir les rôles

Mais le texte soumis au Grand Conseil doit aussi servir à calmer d'autres inquiétudes chez les partisans ou les détracteurs du projet. Ainsi, pour la gestion du futur musée, «nous nous acheminons probablement vers une fondation de droit public, affirme Anne-Catherine Lyon. Cela permettra de mettre un terme aux rumeurs selon lesquelles une fondation privée devait gérer le musée.» Dans une récente interpellation, le popiste Jean-Paul Dudt disait sa crainte d'une «privatisation» du musée. Le texte indiquera aussi le budget de fonctionnement et un «business plan».

Une autre question devrait trouver sa réponse dans le texte

du Conseil d'Etat: l'actuelle fondation mixte est-elle le meilleur outil pour poursuivre la gestion du projet? «Sa nature mixte fait que, de l'extérieur, on ne voit pas quel est son rôle», commente Anne-Catherine Lyon. Une autre voie possible est de répartir les rôles, selon la ministre: l'Etat serait «clairement» chargé de conduire les travaux, alors qu'une nouvelle fondation privée jouerait le rôle d'«un appui» pour rassembler des fonds pour la construction et convaincre les collectionneurs de déposer leurs œuvres. Le gouvernement dira aussi ce

qu'il entend faire des espaces libérés au Palais de Rumine, actuel siège du musée cantonal. Et comme le même Palais accueille aussi le Grand Conseil, le Château profitera de l'occasion pour dire qu'il encourage le retour de l'organe délibérant dans un siège propre, à construire sur les ruines de son siège historique, le bâtiment Perregaux détruit par les flammes en 2002. Ce signal positif vise à rassurer ceux des parlementaires qui craignent que le projet de reconstruction soit oublié dans les tiroirs. |